

# Préparez notre visite pour le certificat PEB en **Flandre**

---

Plus nous avons de documents à notre disposition, plus le certificat PEB s'approchera de la réalité et meilleur le score sera. Ces documents ne sont pas obligatoires. Notre expert certificateur pourra effectuer sa visite malgré l'absence de ces documents et tentera de relever sur place le maximum d'informations pertinentes.

> Voici la liste non exhaustive des documents utiles pour la certification PEB :

- Le cahier des charges
- Les factures originales de l'entrepreneur enregistré
- Les factures originales des matériaux de construction utilisés
- Les factures originales des installations de chauffage
- La documentation technique des installations de chauffage
- Les plans « as built » de l'habitation
- Le dossier d'intervention ultérieur
- Un certificat EPC (PEB) délivré antérieurement
- Une étude PEB
- Une demande de prime adressée aux autorités flamandes